

Projet de nomination de M. Victor HAÏM en qualité de président de l'Autorité de contrôle des nuisances aéroportuaires

Le président de la République envisage de nommer M. Victor HAÏM en qualité de président de l'Autorité de contrôle des nuisances aéroportuaires.

Le président de l'Assemblée nationale et le président du Sénat sont saisis de ce projet de nomination, afin que la commission intéressée de chacune des assemblées se prononce dans les conditions prévues par le cinquième alinéa de l'article 13 de la Constitution.